



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

A CONSERVER PAR LA FAMILLE

Le Club Grenadine organise des journées montessori bilingues durant les mercredis et les périodes de vacances scolaires. La structure accueille les enfants de 2,5 à 12 ans.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

POUR LE CLUB GRENADINE DU MERCREDI

L'inscription au Club Grenadine du mercredi n'est effective qu'après avoir rempli **le dossier d'inscription en ligne***, d'avoir déposé ou envoyé le paiement de **l'adhésion** et **le règlement** auprès de l'Ecole Montessori Internationale.

Pour les non adhérents, l'adhésion à l'Association l'EMI est obligatoire pour l'inscription des enfants. (La cotisation 2022-2023 est de 35 euros par famille).

Les Tarifs/formules

La journée Tarif à l'année	La journée Tarif au trimestre	La 1/2 journée Tarif à l'année	La 1/2 journée Tarif au trimestre
1764 €	599 €	1188 €	396 €

Les modalités de paiement sont les suivantes, deux options vous sont proposées :

Soit à l'année en un seul chèque, encaissé en septembre 2022/
ou par virement bancaire**

Soit au trimestre en 3 chèques, chacun au montant du trimestre
(encaissement à chaque début de trimestre)

Les chèques sont à libeller l'ordre **de L'école Montessori Internationale**.

***Les documents à ajouter au dossier en ligne sont les suivants:**

- Photocopie des pages du carnet de santé comportant les vaccinations obligatoires ou les certificats de vaccination
- Attestation d'assurance responsabilité civile

MINIMUM 1 semaine avant

L'inscription est validée lorsque le dossier de l'enfant est complet et le paiement effectué.

Une question ? Nous sommes joignables par mail: club.grenadine.montessori@gmail.com

Veuillez aussi nous contacter pour un cours d'essai.

**** Informations pour virement bancaire**
RIB (Relevé d'identité bancaire)

IBAN	BIC/SWIFT	CODE ETAB	CODE GUICHET	No. DE COMPTE	Clé RIB
FR76 1310 6005 0015 5642 4815 107	AGRIFRPP831	13106	00500	15564248151	07



LINGE RECOMMANDÉ

Des vêtements adaptés à l'extérieur qui permettent liberté de mouvement mais qui protègent également.

Affaires à apporter obligatoirement pour la durée de l'accueil, le tout marqué au prénom de l'enfant et à laisser sur place toute la durée du séjour :

- Chaussons adaptés à la pointure de l'enfant,
- Une tenue vestimentaire de rechange complète
- suivant la saison et la météo : 1 pantalon de pluie,
- 1 paire de bottes de pluie, 1 paire de lunettes de soleil,
 - 1 bonnet, 1 casquette ou 1 chapeau.

REGLEMENT INTERIEUR

1. Informations générales

- **Jours d'accueil** : les mercredis pendant l'année scolaire hors vacances.

En cas de jours fériés durant ces périodes, la structure sera fermée.

- **Horaires d'accueil** : à la journée, à la demi-journée
Accueil échelonné le matin : entre 8h15 et 9h
Départ/Arrivée demi-journée : 12h et 13h30
Départ échelonné le soir : entre 16h30 et 18h

(Prévenir l'animateur le matin de l'horaire prévu pour venir chercher l'enfant).

Il est impératif de respecter ces horaires pour ne pas déranger le programme des activités.

En cas de dépassement d'horaire le soir après 18h, les parents assumeront une pénalité de 10 euros payable directement à la structure.

En cas de non-respect des horaires et de récidive, l'enfant ne pourra plus être accueilli.

- Effectif maximum : 30 enfants par jour.
 - Accueil d'enfants de 2,5 ans à 12 ans.
- **Repas**: les enfants apportent un lunch box (les repas peuvent être réchauffés au micro-ondes).
 - **Lieu** : Le club Grenadine se situe dans les locaux de l'Association:
L'Ecole Montessori Internationale, 1966, Chemin de Montagne 31330 GRENADE

2. Tarifs

Club Grenadine du mercredi

Pour chaque enfant, la facturation est fixée selon une grille tarifaire correspondant aux deux types d'accueils. Ce tarif comprend le forfait de garde pour une journée ou demi-journée de 8h15 à 18h. L'enfant qui est inscrit au déjeuner amène son lunch-box.

Les frais du deuxième enfant de la fratrie sont à -10%.



REGLEMENT INTERIEUR

3. Cotisation

Une adhésion à l'association est obligatoire, la validité de l'adhésion est valable de la date d'inscription jusqu'au 31 août de l'année scolaire en cours. Cette adhésion est fixée sur une année scolaire. Le montant de la cotisation est de 35 euros par famille.

4. Les ateliers du Club Grenadine du mercredi (36 séances)

débutent le mercredi **7 septembre 2022** et finissent le mercredi **5 juillet 2023**.
Il n'y aura pas d'ateliers pendant les mercredis des vacances scolaires.

5. Absence

Indépendamment des délais de désinscription, il est impératif, pour la bonne gestion des groupes et du recensement des enfants présents, **de signaler au plus tôt toute absence par mail à :**
club.grenadine.montessori@gmail.com

6. Annulation

La direction se réserve le droit d'annuler ces accueils s'il n'y a pas assez de participants, pour des raisons de force majeure, de maladie du personnel encadrant etc... Dans le cas d'annulation de la part de la direction uniquement, le prix du séjour sera remboursé.

Le Club Grenadine du mercredi jusqu'au 05/07/2023 :

- Vous pouvez inscrire votre enfant au plus tard le dimanche de la semaine précédant le début du club.
- Vous pouvez annuler au plus tard le mercredi de la semaine précédant le début du club.

7. Paiement :

Les prestations sont payables au préalable et le paiement conditionne la validation de l'inscription pour la période demandée. Toute inscription payée est due.

Les seules déductions admises sont :

- La fermeture de l'établissement.
- L'hospitalisation de l'enfant.
- Maladie de l'enfant médicalement justifiée et sur présentation d'un certificat médical.

Le paiement se fait selon les modalités suivantes :
par virement bancaire ou par chèque

8. Pédagogie

Les familles reconnaissent avoir pris connaissance de notre pédagogie sur notre site internet
www.montessori-toulouse.com/club-grenadine



REGLEMENT INTERIEUR

9. Maladie de l'enfant

Les enfants malades ne sont pas acceptés en cas de maladie nécessitant l'éviction scolaire (gastro-entérite aiguë, conjonctivite, maladies infantiles.....). Un certificat médical devra être fourni sous 48H. Si l'enfant tombe malade en cours de journée, les parents sont avisés pour qu'ils viennent chercher leur enfant.

10. Visite

Les parents peuvent venir visiter les lieux au préalable sur RDV ou pendant les portes ouvertes et reconnaissent que ces lieux obéissent aux règles de sécurité à partir du moment où ils acceptent de nous confier leurs enfants.

11. Informations sur la collecte des données personnelles

Le bureau de l'association 'L'école Montessori Internationale' conserve le présent document au siège de l'association afin de pouvoir gérer le dossier de l'enfant.

Les informations indispensables à l'accueil de l'enfant sont communiquées à l'équipe encadrante.

Il enregistre également les adresses email recueillies dans le présent formulaire dans un fichier informatisé pour communiquer avec les adhérents. Les données sont conservées en interne de l'association et ne sont pas communiquées à l'extérieur. Les données seront conservées durant la durée de l'adhésion et une année supplémentaire. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le bureau de l'association : club.grenadine.montessori@gmail.com

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.